



ARRETE MUNICIPAL
réglementation de la circulation et du stationnement
du 16 septembre 2024 au 06 décembre 2024 :
Route de la Ferrière

N° 260 / 2024

Monsieur le Maire d'Abondance,

Vu les articles L.2212-2 et L.2213-1 du code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la route et notamment les articles R.413-2, R.412-49, R.411-8 et R.411-5,
Vu les articles L.131-3, L.131-4 et L.184-13 du code des communes,
Vu l'article L.131-3 du code de la voirie routière,
Vu l'arrêté interministériel du 22 octobre 1963 modifié et du 24 novembre 1967 relatifs à la signalisation routière et l'ensemble des textes qui les ont modifiés et complétés,
Vu la demande de l'entreprise L.E.C TP – 1903 route de la Dranse – 74390 CHATEL en date du 09/09/2024;
Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules du 16/09/2024 au 06/12/2024 sur la Route de la Ferrière pour réaliser des travaux : aménagement de voirie, renouvellement réseau EU – AEP – EP et enfouissement des réseaux secs ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Du lundi 16 septembre 2024 au vendredi 06 décembre 2024, la circulation de tous les véhicules et des piétons empruntant la route de la Ferrière à partir du n° 1029 et jusqu'à la grange propriété de la famille BERTHOUD (voir plan joint) sera réglementée.

- La route sera fermée à la circulation à tous les véhicules,
- La route sera ouverte à la circulation uniquement les week-ends du vendredi 18h00 au lundi 07h00.

ARTICLE 2 : La signalisation nécessaire sera assurée par l'entreprise LEC TP – 1903 route de la Dranse – 74390 CHÂTEL ; elle sera placée à tous les points stratégiques et y demeurera pendant toute la durée de la réglementation.

ARTICLE 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur l'Adjudant-Chef, commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Abondance,
 - Monsieur le Chef de centre du Centre de secours d'Abondance,
 - Aux services techniques de la commune d'Abondance,
 - l'entreprise L.E.C TP – 1903 route de la Dranse – 74390 CHÂTEL,
- Chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,
Paul GIRARD-DESPRAULEX.

L.E.C.TP

Location Engins de Chantier
74390 CHATEL

Tél. : 04 50 73 53 56 - Mail : info@lectp.com
APE : 4312A - RC B412 - Siret (FR49) 449 638 824 00010



- Dicit = Zone en bleu
- Demande arrêté route barrée
du 16/09 au 06/12/24

